

Politique | Solidarité avec les sans papiers : des centaines de personnes demandent à être poursuivies à Bordeaux



300 personnes se sont rendues mercredi 8 avril sur le parvis des droits de l'Homme à l'appel des associations de soutien aux sans papiers. Portant au cou un écriteau demandant à être poursuivis pour « délit de solidarité » ou symboliquement enchaînés à une corde, ces citoyens demandent la suppression d'un article de loi qui criminalise la solidarité et dénonce l'objectif du gouvernement d'arrêter en 2009 5 500 « aidants aux sans papiers ».

12 h 30 heures devant le palais de justice de Bordeaux, l'attroupement se forme, de plus en plus dense. Distribution de sandwiches et mise en place de la scénographie : une seule banderole qui proclame en lettres noires « si la solidarité devient un délit, nous demandons à être poursuivis pour ce délit ». (Pour plus de précisions sur l'article de loi qui punit de « cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 euros l'aide à l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers », voir [l'article d'aqui.fr du 7 avril](#)).

Emmaüs, Cimafe, RESF, Secours Catholique, Gisti, Syndicat des Avocats de France...

13 heures : prise de parole de Pascal Lafargue, président d'Emmaüs Gironde, qui dénonce l'existence d'un ministère de l'immigration et de l'identité nationale ("deux expressions que j'ai toujours du mal à prononcer quand elles sont accolées") et d'une loi qui "heurte notre histoire", qui "nous fait honte, comme nous ferons honte à nos enfants si nous ne nous y opposons pas". Augustin Legrand, porte parole des Enfants de Don Quichotte, qui viennent de planter leurs tentes sur la place Pey Berland, insiste sur ce qui réunit la lutte pour la régularisation des sans papiers et celle des sans logis.

Une responsable du Secours Catholique rappelle que l'immigration est très souvent une nécessité et non un choix. Elle demande : « serai-je pénalisée pour assistance à personne en danger alors que l'on peut être poursuivi pour non assistance à personne en danger ? »

Des citoyens et des personnalités politiques interpellent le gouvernement

Le collectif des associations humanitaires et de soutien aux sans papiers donne alors la parole à l'assistance. Anonymes, syndicalistes et personnalités politiques prennent le micro, comme Noël Mamère, le député-maire de Bègles ou Benoît Hamon, actuel porte parole du PS, en visite à Bordeaux. Ces interventions présentées comme purement « citoyennes » suscitent chez d'autres intervenants une demande de clarification vis-à-vis de la régularisation des sans papiers, alors que « l'immigré est de plus en plus assimilé à la figure de l'indésirable ».

Les associations organisatrices ont l'intention de déposer, très prochainement, une proposition de loi tendant à exclure bénévoles et associations du champ d'application du délit d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irréguliers des étrangers en France.

<http://www.delinquants-solidaires.org>



Vincent Goulet

Vincent Goulet

Crédit Photo : Aqvi.fr
Publié sur aqvi.fr le 09/04/2009
[Url de cet article](#)